

Histoire de la civilisation moderne

M. Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur

J'ai envisagé de façon successive pendant le cours les divers aspects de l'urbanisation française au XVIII^e siècle : elle me paraît simultanément vigoureuse, traditionnelle et même (à sa manière) archaïque.

D'importantes recherches ont été effectuées à ce propos, et l'intéressant ouvrage de DEYON sur Amiens au XVII^e siècle n'a été de ce point de vue qu'un début, du reste superbe, ou une pierre d'attente. Parmi les travaux récents ou relativement récents qui ont compté, il faut citer bien sûr les thèses de PERROT sur Caen et de GARDEN sur Lyon au XVIII^e siècle, et aussi celle de Charles CARRIÈRE sur Marseille, même si elle ne touche que partiellement l'histoire urbaine proprement dite. Rappelons aussi le travail plus impressionniste, mais toujours intéressant d'Arlette FARGE sur les rues de Paris, qui s'est prolongé (par ailleurs) en collaboration avec A. ZYSBERG ; et enfin toute la série des histoires de telle ou telle ville, publiées chez Privat à Toulouse ; malgré d'évidentes et inévitables inégalités, les volumes de cette série, par exemple quant au chapitre relatif au XVIII^e siècle, utilisent souvent une problématique commune et moderne : elle facilite les comparaisons.

Puisqu'il est impossible de parler de tout, mon résumé se concentrera sur les questions de la croissance, de la tradition et de la modernisation en ce qui concerne ces villes françaises du XVIII^e siècle.

Et d'abord en ce qui concerne les problèmes de la croissance, ou simplement (pour commencer) l'accroissement de la population de ces villes : je me suis référé sur ce point aux chiffres donnés par l'I.N.E.D. (voir l'excellent petit livre de DUPÂQUIER sur la population de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles). Selon ces chiffres, la population des localités de plus de 2 000 habitants, c'est-à-dire des villes, peut avoir représenté quelque chose comme 16 % de notre population globale de 23,5 millions d'habitants vers 1725. Vers 1789, après 65 années d'accroissement plus ou moins régulier, ce pourcentage peut s'être élevé à 19 % (sur 29,5 millions d'habitants). En d'autres termes, un Français sur cinq vivait dans ce qu'on peut appeler une

ville, fût-elle petite, à la veille de la Révolution française. Accroissement relatif de + 4 % en ces deux tiers de siècle... Cependant n'oublions pas que notre population totale, « urbaine plus rurale » s'était elle aussi accrue de 1725 à 1789. Le premier chiffre était de 23 450 000 habitants en 1725. Le second de 29,5 millions en 1789. Compte tenu de ces chiffres, l'accroissement total de la population urbaine peut avoir été de + 42 %, ou selon d'autres chiffres + 45 % pendant la période 1725-1789. Il y avait moins de 4 millions de « citadins » en 1725 (en fait 3 752 000) ; il y en avait plus de cinq millions (5 320 000) en 1789. Après 1789, et spécialement après 1793, la croissance démographique urbaine sera plus ou moins interrompue pendant 15 ans notamment dans les grandes villes, à cause des effets négatifs de l'agitation et surtout des guerres, en ce qui concerne des activités typiquement citadines comme le grand commerce et certains types d'industrie. Mais ce ralentissement révolutionnaire et peut-être napoléonien sort du cadre du présent exposé. D'un autre côté, et pour en rester à la période qui m'intéresse, la croissance démographique urbaine a été inégale et quelquefois ralentie même pendant l'époque proprement dite de l'expansion du XVIII^e siècle. Dès 1720, la peste de Marseille a été une catastrophe pour au moins cinq villes méridionales : Marseille, Toulon, Aix-en-Provence, Arles et Avignon. Leur croissance démographique vraie fut paralysée après 1720 par le fait qu'il leur fallait d'abord se relever de leurs énormes pertes (50 % de l'effectif humain tué par la peste à Marseille) avant même qu'elles pussent songer à croître en termes absolus. Autre aspect des choses : certaines villes qui n'étaient pas des plus dynamiques, ainsi Caen, ont cessé de croître après 1775, quand la crise économique pré-révolutionnaire chère à Ernest Labrousse eut commencé à faire sentir ses effets. D'autres villes, les plus stagnantes, ne se sont pas développées du tout au XVIII^e siècle : ainsi Aurillac et Angers. Le contraste, en l'occurrence, était très marqué avec les villes dont la croissance était la plus forte comme Bordeaux : la population bordelaise, de façon ininterrompue est en effet passée de 45 000 habitants vers 1700 à 110 000 en 1790, sans être affectée par aucune crise ou ralentissement particulier. En termes géographiques, on note aussi des différences importantes. Il y a des régions relativement primitives comme la Bretagne ou la Corse, où les citadins forment seulement 10 à 11 % de la population. Il y a par contre des zones assez urbanisées comme les trois petites provinces autour de Lyon, où 45 % de la population vit dans des villes ou de simples bourgades (des « bourgs »), même s'il est vrai que certains de ces « bourgs » sont en fait de simples villages. (Mais certains « villages », en réalité sont des petites villes !). D'une façon générale il semble que cette économie d'Ancien Régime ne peut pas convenablement fonctionner, s'il n'y a pas *au moins* une personne sur dix qui vit dans une ville.

Dans l'ensemble, il y a eu accroissement démographique, mais aussi une véritable croissance économique y compris par tête dans ces villes françaises

du XVIII^e siècle. La dot moyenne à Lyon s'accroît de + 113 % de 1729 à 1786 (GARDEN, Lyon au XVIII^e, p. 218). En même temps l'indice moyen des prix agricoles n'augmente que de + 60 à + 70 %. En moyenne, il y a donc un accroissement de la part individuelle. Même conclusion pour Genève (PERRENOUD), et Toulouse. Même si cette prospérité a été mal distribuée, si l'écart entre riches et pauvres s'est accru à cette époque, l'impression d'enrichissement individuel est indéniable (voir aussi à Lyon la comparaison maîtres-compagnons qui affirme la paupérisation *relative* des compagnons, mais réfute leur paupérisation *absolue*).

Venons-en maintenant après ces quelques notations sur la croissance, à ce qui est le centre de ce résumé : le problème de la tradition et/ou de la modernisation. Etant admis qu'il y a eu croissance, celle-ci s'est-elle incarnée dans des modèles traditionnels ? Ou bien a-t-elle été innovatrice ? Bien entendu, il n'est pas question que la réponse soit blanc ou noir.

Pour commencer, je pourrais m'intéresser aux plus grandes villes de la France du XVIII^e siècle ; les phénomènes y ont dimension pour ainsi dire macroscopique qui les rend plus aisément visibles à l'historien.

A la fin du XVIII^e siècle, à la veille de la Révolution française, la France compte 9 grandes villes, dont chacune dénombre plus de 50 000 habitants. Ce sont d'abord 4 ports : Marseille, Bordeaux, Rouen, Nantes. Trois d'entre eux sont lancés dans une remarquable prospérité, comme chacun sait, à cette époque, grâce au commerce extérieur et colonial : ce sont Marseille, Bordeaux et Nantes. Dans le cas de Rouen le même facteur joue, mais il faut tenir compte, en outre, de l'industrialisation (textile notamment) de la Haute-Normandie. A Bordeaux, le commerce du sucre et autres denrées tropicales avec Saint-Domingue, et leur réexportation depuis le grand port de la Basse-Garonne est le fait essentiel. A Nantes, c'est le trafic triangulaire à base d'esclaves, importés d'Afrique vers l'Amérique, qui est malheureusement le moteur de la prospérité, du reste puissant.

Si maintenant, nous prenons les quelques villes réellement importantes de la France intérieure et continentale, Lyon est poussé en avant (notamment) par l'industrie de la soie. Lille par les ateliers et manufactures textiles, y compris et surtout en dehors de son périmètre urbain ; Toulouse comme l'a montré FRÊCHE doit beaucoup à l'expansion de l'agriculture céréalière (blé, et surtout maïs) dans les terroirs du Sud-ouest ; quant à Paris ou plutôt, Paris + Versailles, le facteur prédominant mais non unique demeure l'expansion de l'« Etat royal » ; elle est du reste modérée au XVIII^e siècle (et beaucoup moins marquée qu'au XVII^e). L'essor de Strasbourg est, probablement, à mettre en rapport avec la vive expansion de l'agriculture et de la démographie alsaciennes au XVIII^e siècle.

Ainsi ces neuf villes importantes ou relativement importantes, tirent avantage de facteurs dynamiques mais partiellement neufs, tels que le commerce extérieur, les colonies, les manufactures, une agriculture orientée vers le marché, et l'Etat.

Il ne s'agit pas bien sûr d'une modernisation sur toute la ligne comme celle radicalement innovatrice, qu'on trouve en Angleterre au temps de la Révolution industrielle, au cours et à partir des années 1770.

En France, il s'agit d'un processus de changement et de croissance traditionnel, qui prend place à travers l'expansion de facteurs déjà existants, tels que le commerce extérieur, l'Etat, etc. ; ce processus n'est pas mis en place comme ce sera le cas en Angleterre, par une technologie industrielle neuve.

En ce qui concerne *le commerce extérieur et colonial* (sucre et esclaves, etc.), on est en présence d'un facteur qui partiellement au moins est transitoire. Il a été très actif au XVIII^e siècle pour la promotion de Nantes et de Bordeaux, mais il disparaît ou du moins s'atténue à partir de la Révolution française, à cause des entraves au commerce maritime et par suite de l'insurrection des Noirs aux Antilles. Le commerce colonial n'a pas l'effet à *long terme* de l'industrie cotonnière à Manchester, ou des charbonnages à Birmingham. Le blé et le maïs, en plein essor autour de Toulouse au XVIII^e siècle, peuvent être considérés comme des facteurs traditionnels, même si le maïs est une plante relativement nouvelle importée d'Amérique depuis le XVI^e siècle.

L'industrie de la soie en pleine expansion à Lyon est basée sur la production familiale, à partir d'ateliers d'artisans qui emploient mari, femme et enfants (une seule famille par atelier) ; c'est un système de production à domicile, suivie d'une cession du produit textile aux marchands locaux.

A Lille, l'expansion manufacturière et urbaine est basée sur la proto-industrialisation, je veux dire (selon l'usage maintenant habituel de ce mot) sur la commercialisation urbaine des biens textiles tissés dans les fermes minuscules par des paysans ouvriers à la campagne. Les travaux de MENDELS, MEDICK, DEYON et autres ont montré que la protoindustrialisation, c'est-à-dire l'industrialisation de la campagne sous la direction de la ville, représente un stade relativement primitif dans la formation du capitalisme d'ancien type.

Finalement l'expansion modérée de Paris au XVIII^e siècle (nettement moins forte en terme d'accroissement en pourcentage de la population, qu'au XVII^e siècle), est due à l'essor également modéré du secteur d'Etat. Mais cet Etat français monarchique, même si on ne peut pas l'appeler féodal, a indiscutablement certains traits archaïques : il est basé sur le démembrement de la puissance publique par la vente des offices, ce qui produit à Paris et dans les villes parlementaires et bureaucratiques de province, une sorte de

noblesse d'Etat et de bourgeoisie d'Etat toutes deux liées aux offices ; cet Etat relativement archaïque, disais-je, est basé aussi sur l'affermage des revenus publics (plus important que jamais depuis le développement de l'Etat de finances par Colbert : voyez Y. DURAND et M. ANTOINE).

Notons aussi l'allocation de la moitié du budget de l'Etat pour le paiement des lourds intérêts qui sont dus aux créanciers notables ; ils ont prêté leur argent à la Monarchie et aux institutions qui en dépendent. Cette énormité de la dette publique donne à nos structures étatiques un parfum d'archaïsme (voyez la Turquie au XIX^e siècle, et la Pologne maintenant) malgré certains aspects modernes qui caractérisent aussi dès cette époque indiscutablement notre Etat national. Une telle situation a diverses conséquences, quant à la texture sociale de la ville de Paris, vers 1750 ou 1780. Elle reste dominée (voir FURET et DAUMARD) par une forte et riche noblesse plus ou moins liée à l'Etat et à la terre.

*
**

Ainsi après le premier round d'un débat encore superficiel entre modernité et tradition en ce qui concerne la croissance urbaine, la tradition et même dans certains cas l'archaïsme semblent garder la haute main. J'ai d'autre part évoqué deux phénomènes urbains plus généraux, ou plus exactement urbains/ruraux qui nous ont aidé à clarifier la discussion. Le premier phénomène est la protoindustrialisation, déjà évoquée ici à partir d'un cas spécifique. Le second phénomène, c'est l'usage des nourrices, surtout rurales, pour allaiter les bébés urbains qui sont nés de mariages légitimes, ou d'unions illégitimes, et qui sont confiés normalement aux nourrices, ou remis à celles-ci à la suite d'un abandon préalable.

Sur ce problème de la protoindustrialisation, on peut rappeler très brièvement l'analyse bien connue de DEYON sur Amiens au XVII^e siècle, mais elle vaut aussi pour une période ultérieure. Ses vues de toute manière ont été confirmées et bien sûr enrichies par des recherches plus récentes. Donc dans le cadre général d'une activité textile, les marchands d'Amiens achetaient de la laine qui était produite par les moutons du Bassin de Paris sur la tranche de jachère (vaine pâture) de l'assolement triennal ; ou bien ils se procuraient de la laine importée d'Espagne, voire d'Angleterre. Cette laine était cardée à l'intérieur de la ville d'Amiens ; puis elle était réexportée vers la campagne où les paysannes filaient dans leurs chaumières ; enfin elle revenait pour la seconde fois vers la ville même d'Amiens, où elle était tissée, transformée en étoffe. Ces draps étaient vendus sur les marchés septentrionaux et méridionaux de la France, et aussi vers l'Espagne et vers l'Amérique hispanique.

Chacun sait que cette relation ville/campagne annonce par certains côtés celle qui se noue entre les pays dits capitalistes et le Tiers Monde, pays

d'Asie ou Bulgarie « socialiste ». Il s'agit toujours de profiter d'une main-d'œuvre (rurale hier ou tiers mondiste aujourd'hui) qui est mal payée, et qui est faiblement défendue, par suite de l'absence de corporation dans nos campagnes, ou de syndicats ouvriers efficaces dans le Tiers Monde.

Les villes de l'Ancien Régime tiraient donc parti des bas salaires du monde rural, plus bas qu'en ville (voyez la thèse de J. POUSSOU). La seule corporation, confrérie ou guilde, ou communauté existant au village était la communauté rurale, qui ne se souciait guère semble-t-il de défendre les paysans-ouvriers « à façon » qui se trouvaient sous sa juridiction. La communauté rurale après tout était dominée par les fermiers laboureurs (J. JACQUART). Ceci plaide du reste pour un rôle des corporations urbaines utiles aux producteurs-travailleurs, un rôle des corporations qui n'était pas que malthusien comme on dit quelquefois.

*
**

Un mot maintenant sur les problèmes des nourrices, dont chacun sait, dans l'urbanisation française des « Lumières » qu'il n'est nullement futile. L'attention des historiens en ce qui concerne ce problème a été attirée par le curieux phénomène d'une fécondité plus élevée chez les mères de classes moyennes ou nobles (celles qui utilisent des nourrices) par comparaison avec la fécondité encore haute mais plus basse des mères des classes inférieures ou du menu peuple, celles qui n'envoient pas leurs bébés en nourrice.

Par exemple DEYON a démontré pour Amiens au XVII^e siècle que les mères des classes populaires avaient un bébé tous les 25 mois (asseulement biennal) tandis que dans la bourgeoisie d'Amiens, c'était un bébé tous les 23 mois. Donc les intervalles intergénésiques étaient décidément plus courts pour les hautes classes, à condition bien sûr qu'il s'agisse des villes où la contraception n'était pas encore répandue. A Genève au XVIII^e siècle le cas serait différent. Les travaux de GARDEN sur Lyon, de CHAMOUX sur Reims, ont entièrement confirmé cela. Les classes quelque peu aisées avaient davantage d'enfants parce qu'elles mettaient leurs bébés en nourrice, ce qui supprimait la période de stérilité temporaire que connaissent les mères pendant la période d'allaitement. Cette stérilité induite peut être due à des raisons biologiques (diverses études ont montré que l'allaitement produit statistiquement la stérilité) ; elle peut être aussi provoquée par des tabous sexuels pendant la période d'allaitement. Certains indices donnent à penser effectivement que les couples mariés s'abstiennent quelquefois d'actes sexuels pendant l'allaitement afin qu'une nouvelle grossesse prématurée ne compromette pas la lactation. Cette grossesse dans ce cas pourrait mettre en danger le bébé déjà né.

D'une façon ou d'une autre, les femmes urbaines qui utilisaient des nourrices, et dont les maris ne recouraient pas à la contraception avaient beaucoup

d'enfants ; nettement davantage que n'en avaient les épouses qui allaitaient elles-mêmes leur progéniture, celles-ci généralement plus pauvres.

Sur ce sujet, je puis citer l'un de nos meilleurs historiens urbains, Maurice GARDEN de Lyon : il a montré que les femmes des bouchers lyonnais avaient un bébé par an pendant 10 ou 15 ans de leur vie conjugale. Ce qui pouvait donc impliquer une quinzaine d'enfants. D'autres catégories de mères lyonnaises, qui utilisaient aussi les nourrices, avaient également une progéniture extrêmement nombreuse : parmi elles les femmes d'ouvriers en soie et bien sûr les femmes bourgeoises et nobles.

Un esprit superficiel pourrait expliquer cette extraordinaire fécondité des bouchères lyonnaises par le fait qu'elles étaient fortement nourries de bonne viande rouge, à cause de la profession de leur mari ; ces maris eux-mêmes étant des personnages vigoureux et assidus. En fait, M. GARDEN a bien montré que même si ces facteurs existent, l'explication véritable réside dans l'utilisation des nourrices par ces mères pour leurs bébés.

On objectera que tout cela n'a rien à voir avec l'histoire urbaine.

Je vais donc me justifier sur ce point.

D'abord, je pense que la comparaison entre le phénomène des nourrices et celui de la protoindustrialisation est pleinement pertinente. Dans le second cas (protoindustrialisation) il y a prise de possession de la main-d'œuvre paysanne par la ville, cette prise de possession étant rendue possible grâce à l'appât d'une maigre rémunération, ce qui incite les paysans à produire des biens textiles (et autres) pour les marchands urbains. Dans le cas des nourrices rurales salariées, je dirai que la ville se décharge sur la main-d'œuvre rurale, bref sur des mamelles paysannes, d'un travail de nourrissage des bébés urbains ; travail qui est mal payé, pauvrement rémunéré, peu profitable, mais qui constitue néanmoins comme dans le cas de la protoindustrialisation le revenu d'appoint qui permettra d'équilibrer tant bien que mal le modeste « budget » de la famille paysanne (un « budget » bien particulier, à vrai dire : voyez les recherches de CHAYANOV). Ce travail de nourrice, simultanément, est situé assez bas sur l'échelle ou sur la hiérarchie du prestige, quant aux diverses occupations possibles ; il est situé assez bas sur la cascade des mépris.

En contrepartie, la ville retient pour elle-même ou pour ses propres femmes ou citoyennes ou citadines, des besognes salariées ou autres qui sont nettement plus rentables, telles que, pour les ouvrières en soie, travailler avec leurs époux sur le métier à tisser la soie. En agissant de la sorte, ces ouvrières en soie espèrent obtenir un revenu supplémentaire qui s'ajoutera au revenu familial global, et cet argent supplémentaire, même s'il ne s'agit pas d'une grosse somme, est nettement plus substantiel que n'est le modeste salaire que

la mère de famille doit payer à la nourrice rurale mercenaire afin d'allaiter son bébé. Ainsi l'ensemble de l'opération engendre un profit ou en tout cas un surplus. Autre façon de dire que ces ouvriers et ouvrières en soie sont capables de *calculer*, même de façon simple tout comme s'il s'agissait de personnages échappés d'un livre de Max WEBER ; il insiste beaucoup dans ses œuvres sur une vision rationnelle, calculatrice et désenchantée du monde. La même remarque est valable aussi pour les femmes de bouchers qui coopèrent avec leurs époux dans la boutique familiale, selon la bonne vieille tradition française (voir aussi les boulangeries parisiennes du XVIII^e siècle, d'après Steve KAPLAN).

Cette procédure qui consiste à distribuer des postes de travail de nourrices mal payés dans le monde rural afin de concentrer des salaires ou des revenus plus hauts à l'intérieur de la ville n'est pas tellement différente de celle qu'on trouve parmi les manufactures de la vieille protoindustrialisation. Dans la région de Lyon par exemple, le travail peu sophistiqué qui consiste à donner sa forme au fil de soie (le moulinage) est disséminé dans les campagnes (comme le sont les nourrices) ; cependant que le travail mieux rémunéré qui consiste à tisser la soie prend place dans la ville elle-même. Quant au contraste ville/campagne, on a donc à la fois une échelle de moins bas salaires urbains par opposition aux très bas salaires ruraux ; mais il y a aussi une échelle du prestige. La ville laisse à la campagne le travail relativement mal payé et dédaigné qui consiste à nourrir les bébés citadins, travail qui, au fait, correspond à la tâche de prime éducation pour ces petits êtres. Mais la ville garde pour elle-même la besogne beaucoup plus prestigieuse et plus gratifiante qui consiste, en un stade ultérieur, à donner une éducation secondaire et supérieure aux très jeunes et jeunes citadins qui sont revenus à la ville après avoir survécu (éventuellement) à leur exil auprès des nourrices campagnardes, au cours de leur première enfance.

L'échelle ou la hiérarchie du prestige, de la campagne à la ville peut aussi fonctionner d'une autre façon. Disons que les dames nobles ou de très haute bourgeoisie qui ont placé leurs bébés chez des nourrices rurales choisissent d'abandonner une occupation qui n'est pas prestigieuse, telle que d'allaiter leurs bébés elles-mêmes ; et elles choisissent de s'adonner à des occupations plus gratifiantes ou plus nobiliaires, telles que faire partie de salons littéraires, ou se rendre à des réceptions à la cour avec leur époux, etc.

Finalement, ce problème des nourrices peut paraître artificiellement majoré mais il implique toutes sortes de questions intéressantes pour l'historien des villes : certaines de ces questions concernent l'histoire des femmes, qui après tout fait partie elle aussi de l'histoire urbaine. Problème en effet : comment les femmes des classes supérieures ont-elles choisi de s'émanciper en devenant Précieuses, femmes de salon et de culture... Mais ce faisant, elles ont sacrifié un certain nombre ou pourcentage de leurs bébés, victimes de la

haute mortalité infantile que provoque pour eux la mise en nourrice, dans les campagnes environnantes.

Autre problème : les contrastes culturels et l'histoire comparative, dans ce cas, l'histoire urbaine : toutes les études récentes montrent que la mise en nourrice était très répandue dans les villes françaises, aussi bien du Nord que du Midi. Il faut rappeler le fameux rapport de LENOIR sur la « police » parisienne, à la reine de Hongrie. Même si on peut discuter certains de ses chiffres, les ordres de grandeur qu'il donne sont passionnants. Selon LENOIR, sur 21 000 bébés nés annuellement à Paris vers 1780, seulement 1 000 étaient nourris par leur mère de sang réelle, cependant que les 20 000 autres restants étaient exportés vers des nourrices mercenaires localisées généralement hors de Paris.

Dans les villes anglaises, il semble que les choses, généralement ne se passaient pas ainsi, du moins si l'on en croit les historiens-démographes anglais ! Bien que nous ne disposions pas, à ce propos, de chiffres précis, et c'est dommage, l'historiographie britannique nous dit généralement que les génitrices urbaines au Nord du Channel étaient de bonnes mères, et qu'elles avaient coutume d'allaiter elles-mêmes leurs bébés.

Un problème connexe est celui de la limitation volontaire des naissances. Chacun sait que celle-ci s'est produite en France beaucoup plus tôt qu'en Angleterre, même si l'Angleterre, comme chacun sait, était beaucoup plus avancée que la France en termes de révolution industrielle... Après tout, peut-être l'usage typiquement français des nourrices était-il responsable au moins partiellement quant à cette avance spécifiquement française elle aussi par rapport à l'Angleterre, en matière de contraception. Les dames parisiennes ou lyonnaises qui donnaient ainsi leurs bébés à des nourrices engendraient des bébés trop nombreux : on comprend donc facilement qu'elles aient été motivées ainsi que leurs époux à essayer de trouver quelque moyen contraceptif.

Dans une optique à peine différente : les nourrices rurales agissaient quelquefois de même. Et cela afin de ne pas être surchargées de bébés, le leur et celui de leur cliente citadine.

Le problème des nourrices est lié aussi avec l'histoire des sentiments, urbains en l'occurrence. Faut-il penser, comme on nous y invite quelquefois, que les femmes qui « se débarrassaient » ainsi (entre guillemets) de leurs bébés en les donnant à des nourrices étaient réellement ignorantes ou inconscientes, quant au sentiment de l'amour maternel ? Irions-nous jusqu'à dire que l'amour maternel est simplement une invention de la fin du XVIII^e siècle, après que J.-J. Rousseau ait ordonné aux femmes d'allaiter leurs bébés au lieu de les donner à des nourrices étrangères ? De telles affirmations, à supposer qu'on réponde positivement à ces questions seraient exagérées bien

sûr ; cependant on voit bien qu'il y a là sous-jacent, un débat historique très réel, tout comme celui qu'ont lancé respectivement Denis de Rougemont, ou Ariès, sur « l'invention » de l'amour au XII^e siècle, et de l'enfant au XIV^e siècle.

Ceci nous amène ainsi aux questions de *la pathologie urbaine*. Il s'agit en effet du sort des enfants délaissés, des bébés illégitimes, qu'on abandonnait aux hôpitaux, en grand nombre, dans les villes importantes. Les hôpitaux envoyaient ces bébés, *ces enfants trouvés* à de mauvaises nourrices dans des villages éloignés, auprès desquelles ces pauvres enfants simplement mouraient, au moins en grande majorité ; jusqu'à 90 % de morts dans le cas des bébés abandonnés de Rouen.

On pourrait considérer cela comme une sorte d'infanticide « objectif » ou *de facto*, sinon volontaire. Plus généralement, la mortalité infantile (je veux dire, en dessous d'un an d'âge) était naturellement très élevée sous l'Ancien Régime. Elle était nous dit Goubert, d'environ 25 % (un sur quatre) au temps de Louis XIV ; mais elle tombera souvent au-dessous de 20 % au XVIII^e siècle. Hélas en ce qui concerne les bébés urbains, même légitimes, et qui sous la responsabilité de leur propre famille, étaient mis en nourrice hors les murs, la mortalité infantile, y compris pendant le règne de Louis XV et Louis XVI, pouvait souvent dépasser le vieux niveau atroce et louis-quatorzien de 25 %. C'était là l'une des grandes raisons pour le déficit démographique, ou soi-disant déficit démographique des villes, lequel induisait ensuite une forte immigration de jeunes adultes venus de la campagne, cette immigration se chargeant de compenser les fortes mortalités dans les premières années de la vie.

Finalement l'histoire des bébés mis en nourrice semble refléter, comme une contrepartie, celle de l'industrialisation et l'urbanisation : les nourrices rurales pour les enfants des villes, après 1660, semblent devenir de plus en plus nombreuses.

*
**

Pour résumer ces deux points (protoindustrialisation et nourrices), il me semble qu'ils nous aident à comprendre l'espèce de lien charnel qui unit la ville à ses campagnes environnantes. D'une certaine façon, la ville n'est pas adulte encore. En termes de nourrissage des bébés, sa relation à la vie paysanne est comparable à celle qui unit un petit enfant à la femme puissante et maternelle qui l'allait. N'allons pas bien sûr faire de l'urbanologie française du XVIII^e siècle le succédané d'une psychanalyse historique toujours problématique. Néanmoins, dans les deux secteurs décisifs de la manufacture et de la prime éducation des petits, la ville n'a pas encore acquis sa complète indépendance ni sa maturité ; elle demeure sous la dépendance

maternelle de la vie rurale ; et cela malgré le fait que, en compensation, l'élite sociale des citadins exerce avec une mâle ardeur une espèce de pouvoir politique ou de prépotence masculine sur les villageois de l'environnement rural.

*
**

De ce point de vue, nous avons examiné par exemple le réseau des règlements que les autorités urbaines appesantissent souvent sur les villages des environs. Ces règlements sont éventuellement élaborés sans la permission des autorités royales. Et les villages qui sont ainsi contrôlés peuvent se situer dans un rayon de 20 à 40 kilomètres autour de la ville mise en cause, selon que cette cité est plus ou moins petite ou grande.

Ces réflexions sont spécialement pertinentes en ce qui concerne le problème de la nourriture et particulièrement des grains : dans ce domaine, la ville édicte des règlements impératifs, afin d'obliger les fermiers à porter leur grain pour le vendre exclusivement sur la place du marché. Bien entendu, je le répète, ces ordonnances concernent les producteurs céréaliers seulement à l'intérieur d'un certain rayon. Elles émanent de l'hôtel de ville d'une cité particulière, ou bien s'il s'agit d'un centre important, elles peuvent être le fait des parlements régionaux eux-mêmes, qu'ils soient situés à Toulouse, Grenoble ou Paris, etc. L'important ouvrage de Steve KAPLAN sur « le pain et Louis xv » a apporté beaucoup de données relatives à cette question, s'agissant du Parlement de Paris et de son procureur général. Ceci du reste nous ramène, pour quelques instants, au problème de la protoindustrialisation. En effet il y avait aussi des règlements par lesquels l'intendant d'une province attribuait un certain nombre de villages, dans telle ou telle zone montagnaise qui était proche de telle cité, ... des règlements disais-je par lesquels il attribuait ces villages à cette cité-là, et à ses marchands fabricants de produits textiles ; les paysans ainsi assignés devant servir de main-d'œuvre locale et mal payée pour l'industrie textile dirigée par la ville (Emile APPOLIS, sur Lodève au xviii^e siècle).

J'ai souligné le fait que la ville sous l'Ancien Régime essaye de contrôler son environnement rural en obligeant les fermiers et laboureurs dans un rayon de 20 à 40 kilomètres, à vendre leur grain sur la place du marché urbain. On aurait pu penser que l'urbanisation du xviii^e siècle désintégrerait ces vieilles structures et introduirait le libéralisme ou le laisser-faire moderne dans le secteur du commerce des grains. En fait, il n'en fut rien ou il n'en sera rien. Il est exact certes que la situation alimentaire des villes françaises s'est améliorée au xviii^e siècle, quand on la compare avec le xvii^e siècle. Les famines disparaissent. En un sens, le lien entre ville et campagne devient meilleur. Mais le vieux carcan rigide de la police des grains et de ce que

E.P. THOMPSON appelle l'économie morale de la foule est maintenu. Les tentatives des économistes et des physiocrates pour établir la liberté du commerce et le laisser-faire pour le trafic des céréales sont un échec. L'expérience grandiose de la libération du commerce des grains en 1764 aboutit à une série d'émeutes frumentaires qui culminent après divers épisodes et après la nouvelle expérience du laisser-faire de Turgot ; elles culmineront, disais-je, dans la fameuse guerre des farines de 1775.

Finalement le système autoritaire qui place le trafic des céréales, dans la vaste aire d'approvisionnement de la ville, sous le joug des réglementations citadines, ce système est remis en force une fois Turgot limogé, et il restera en vigueur jusqu'à la Révolution française et au delà. Nous nous sommes reportés sur ce point aux travaux de COBB, RUDÉ, MATHIEZ et LEFEBVRE. Le livre essentiel à ce propos reste le Traité de la police de Nicolas DELAMARE qui généralise à l'usage du XVIII^e siècle une expérience encore largement louis-quatorzienne.

Pour en revenir au problème des émeutes de subsistance en France et en Angleterre (KAPLAN, RUDÉ, COBB, THOMPSON), celles-ci restent la forme la plus répandue ou en tout cas la plus spectaculaire et la plus canonique du désordre urbain pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. E.P. THOMPSON, à propos de l'Angleterre, voit dans cette forme d'action l'un des ingrédients de base de la formation de la conscience de la classe ouvrière anglaise.

En France, l'émeute de marché n'a pas été étudiée sous cet angle ; mais elle représente certainement une étape typique dans le développement d'une prise de conscience socio-politique de la ville. Pendant le XVII^e siècle, les révoltes urbaines, comme BERCÉ l'a montré, étaient concentrées davantage à l'intérieur des murailles encore existantes de la ville. Elles étaient liées à l'affirmation de la cité par elle-même, avec son folklore propre et ses coutumes particulières, contre l'Etat et les impôts. Au XVIII^e siècle, les traditionnelles révoltes anti-fiscales des villes tendent par contre à disparaître, parce que les impôts deviennent relativement moins lourds, et parce que la conscience de la ville par rapport à elle-même en tant que corps bien délimité et défini tend à décliner (j'ai cité la disparition des remparts, etc.). Le comportement collectif violent ou semi-violent tel que le pratique le menu peuple des villes tend donc à se focaliser sur les émeutes de subsistance. Celles-ci démontrent une grande sensibilité des citadins au déficit des récoltes et aux accidents agricoles, c'est-à-dire aux hauts et aux bas de la production végétale (surtout aux points bas, à vrai dire). Une fois de plus, le lien ville/campagne est ainsi affirmé avec force. Du reste il y a des actions (nous avons envisagé la guerre des farines elle-même) qui sont conduites en commun par les classes inférieures des villes, et par les villageois pauvres, alliés les uns aux autres, contre les restrictions dans l'approvisionnement céréalier.

Dans ce cas les remparts qui séparent la ville de son environnement campagnard sont non seulement détruits sur le plan matériel (par la démilitarisation de l'enceinte des villes, si fréquente au XVIII^e siècle) mais aussi annulés sur le plan moral et politique.

Le lien entre la ville et son environnement rural n'est pas seulement forgé par le commerce et par une sorte de conscience existentielle de la relation ainsi mise en cause. La ville remodèle aussi la campagne des alentours, sur une distance assez lointaine et cela en vertu d'aires plus ou moins vaguement circulaires ou concentriques, qui aboutissent à une semi-spécialisation agricole. Cette proposition est spécialement vraie pendant une période de croissance démographique urbaine telle que le XVIII^e siècle, à un moment où un marché urbain croissant s'ouvre à la production agricole.

Paradoxalement, plus la productivité agricole est faible, plus primitive est la technologie des fermes ; et plus nombreuses sont les exploitations agricoles qui doivent contribuer à nourrir les consommateurs urbains, et plus vaste est la zone rurale qui est au moins partiellement et plus ou moins circulairement remodelée par la ville et contactée par le marché. Technologie primitive, marché plus actif ! Paradoxe. A propos de ces problèmes J.C. PERROT a largement utilisé, et avec bonheur les analyses de l'économiste allemand du premier XIX^e siècle, VON THÜNEN ; elles ont aussi inspiré BRAUDEL, WALLERSTEIN et W. ABEL. VON THÜNEN considère que dans les conditions purement théoriques d'un espace agricole homogène et plat, les produits agricoles à l'usage d'une ville sont diversifiés en vertu des cercles concentriques organisés autour de cette ville. Le facteur de base reste bien entendu le prix du transport, et la durée de conservation du produit : plus cher est le prix du transport comparé à la valeur du produit transporté, plus proche est le lieu ou le cercle de la production.

Prenons l'exemple de Paris au XVIII^e siècle : l'aire de production la plus proche y est consacrée à la production des légumes et surtout des fruits qui sont périssables et doivent être transportés rapidement ; outre le problème des primeurs. Voyez tous les jardiniers autour de Paris, de Nîmes, d'Avignon, de Londres. Ensuite le bois est lourd et encombrant, et mis à part le bois du Morvan qui arrive par la rivière, cette situation implique que de vastes réserves forestières soient disponibles à proximité de la capitale ; Guy FOURQUIN a depuis longtemps souligné l'intérêt économique et cynégétique des très grandes forêts monarchiques d'origine médiévale, proches de Paris, dont Chantilly et Fontainebleau sont les restes aujourd'hui tronçonnés par les autoroutes et par les H.L.M. La production du vin comme l'ont montré DION, FOURQUIN, JACQUART s'intègre elle aussi aux cercles géographiques les plus proches de la grande ville, Paris et autre ; puisque aussi bien cette boisson (le vin) contient 90 % d'eau dont la valeur est très faible, il est absurde et anti-économique de charrier à grands frais et sur de longues

distances toute cette eau, même additionnée de 10 % d'alcool et de quelques éther-sels. Sauf bien sûr dans le cas où il s'agit de grands crus, qu'on charrie du reste par les rivières et par les canaux. Voilà pourquoi au XVIII^e siècle encore, la production des vins de consommation courante pour les Parisiens reste localisée aux alentours et à proximité de la capitale (Argenteuil...). Les grains, plus denses et dont la valeur est plus forte sous un faible volume, peuvent déjà venir de plus loin et des grandes plaines à blé (sans une haie). Ces plaines s'étendent comme chacun le sait sur de vastes espaces autour de Paris. Enfin par-delà cette monoculture céréalière, on trouve le dernier cercle, celui de l'élevage. Il est de notoriété publique que la viande sur pied n'est pas très difficile, ni très chère à transporter, puisque le bétail se meut sur quatre jambes, et peut venir des régions éloignées, dès lors que leur sol présente les aptitudes nécessaires. Ainsi en Normandie, s'opère aux XVII^e et XVIII^e siècles, le célèbre couchage en herbe, à l'intention des marchés aux bestiaux, et abattoirs de la capitale. En vertu des mêmes principes, les très grandes villes ont même une tendance à repousser loin d'elles-mêmes les zones manufacturières spécialisées dans la production de masse ; puisque aussi bien ces produits industriels, à l'exemple de la dentelle, ont une grande valeur sous un faible poids, et peuvent voyager sur de longues distances sans que les frais de transport grèvent trop lourdement les prix de vente. Et puis près d'une très grande ville, l'agriculture a priorité.

En Angleterre, par exemple, l'énorme ville de Londres, la plus grande d'Europe occidentale au XVIII^e siècle, a pour ainsi dire repoussé la révolution industrielle très loin d'elle-même vers le Lancashire, les Midlands, et même l'Ecosse, en fonction il est vrai, *aussi*, des disponibilités charbonnières. Dans le Bassin Parisien, de même, en un contexte d'archaïsme relatif, évidemment bien différent du milieu britannique, les zones de protoindustrialisation, pour la production du drap et essentiellement des toiles sont situées dans une aire déjà relativement lointaine, la région du Mans par exemple ; en revanche, les aires plus proches de la grande ville, la Beauce, la Brie, se consacrent essentiellement à leur production des céréales ; elles ne s'intéressent guère au développement d'une industrie ou d'une manufacture rurale.

Et pour revenir au cercle viticole l'un des plus proches de Paris, Colbert avait déjà remarqué l'incompatibilité qui existe entre, d'une part la viticulture (très gourmande de main-d'œuvre) et d'autre part, la création d'une industrie textile animée par des travailleurs campagnards.

La ville ne se borne pas à remodeler son environnement rural par le biais de son influence économique. Elle achète tout simplement cet environnement. Bref, elle achète la terre, elle acquiert ou elle crée des domaines agricoles de dimensions vastes ou moyennes afin d'extraire de ceux-ci la rente foncière ou d'en extraire tout simplement la nourriture, le bois ou le foin pour la consommation de la famille du propriétaire. Les Notables des villes, qu'ils

soient bourgeois, nobles ou cléricaux, possèdent plus de 50 % de la terre agricole française à la fin de l'Ancien régime, un pourcentage qui si élevé soit-il, reste peut-être plus bas que son homologue britannique. L'aristocratie et la noblesse anglaises en effet qui souvent résident en ville, possèdent elles, 70 à 80 % du sol de la Grande-Bretagne à la même époque. En France cette orientation terrienne de l'élite citadine est à mettre en rapport avec une attitude mentale bien caractérisée : au moins dans des villes moyennes comme Caen (ou Bordeaux) on tâche, dit PERROT, d'éviter les risques de la fonction d'entrepreneur ; on souligne la sécurité de la rente foncière, et des revenus fixes qui viennent des papiers d'Etat (emprunts, rentes, etc.). Bien entendu il faut faire la part de l'esprit d'entreprise des grands négociants de Marseille, de Bordeaux ou de Nantes peu typiques finalement de l'hexagone profond. Mais dans l'ensemble une France urbaine et déjà balzacienne de la rente paraît être en place au XVIII^e siècle, et de plus en plus, au fur et à mesure que ce siècle s'écoule. De ce point de vue, j'évoquerai très rapidement, en les accommodant à mon propos, les belles pages que J.C. PERROT a consacrées à ce problème, s'agissant de Caen, ville effectivement pré-balzacienne dès l'époque de Louis XVI. Il y est question des annonces, pour les emplois disponibles ; elles existaient déjà au XVIII^e siècle. Aujourd'hui, ou du moins voici quelques années, les employeurs demandent « un cadre jeune et dynamique ». Au XVIII^e siècle, on recherchait plutôt un jeune homme honnête et réservé, venu d'une bonne famille. C'était au autre monde.

Le sujet des thèmes latins, ajoute PERROT, était l'éloge de la médiocrité. La base pour les lectures non religieuses dans ces grandes bibliothèques de couvents ou de monastères urbains, qui furent si utiles pour disséminer la culture parmi les lecteurs citadins, ... c'était le *parfait jardinier*, la *bonne fermière*, la *cuisine bourgeoise*. L'idéal de l'homme, si l'on en croit les poésies mises au concours dans les tournois de versification de l'époque, (cet idéal) demeurait le rentier, le sage, ou pour le dire brièvement « une philosophie de la rente foncière » (PERROT).

Et cela à l'encontre de l'idéal pervers qui aurait consisté à devenir riche, à l'encontre de l'idéal du luxe (signifiant ici déploiement de richesse, plus que débauche) ; à l'encontre des modèles de plaisir et de désir sensuel. « L'ennemi, dit PERROT, reste le financier qui est dépeint comme anglais, juif, ou hollandais, et qui agit conformément à une philosophie des marchés et des besoins ». La société urbaine de la France du XVIII^e siècle reste mentalement, et même dans une certaine mesure matériellement orientée vers la terre qui demeure, du point de vue citadin, une manière d'horizon indépassable. Certes on a montré que le produit industriel de la France en 1788 est aussi important ou presque aussi important que le produit agricole. Mais il reste que dans les firmes urbaines du XVIII^e siècle, d'après l'exemple de Caen, la part de l'actif qui consiste en terre et en bâtiments compte pour 38 %

de la valeur totale de l'actif ; viennent ensuite les stocks de marchandises ; et finalement l'outillage et d'éventuelles ou très rares machines ne comptent que pour 0,8 % de l'actif.

*

**

En général donc, l'urbanisation et la croissance citadine du xviii^e siècle n'ont pas atténué la dépendance urbaine vis-à-vis de l'environnement rural. Bien au contraire, elles ont accru, stimulé voire partiellement créé ou en tout cas complété cette dépendance, dans le cas de la protoindustrialisation, des nourrices, et, depuis le xvii^e siècle surtout, dans le cas des rassembleurs de terre. De ce point de vue, l'urbanisation de l'Ancien Régime, même vigoureuse, demeure originale, voire traditionnelle ou « ruraliste » quand on la compare à la croissance urbaine des xix^e et xx^e siècles. Il s'agit en tout cas d'un stade original ou spécifique dans l'histoire générale de l'urbanisation.

Certes le lien des Nobles avec la terre, et leur déplacement estival vers le château rustique pas trop éloigné de leur résidence urbaine, a persisté et s'est généralisé aujourd'hui avec l'émigration temporaire de nombreux citadins aisés, mais désormais roturiers vers les résidences secondaires, celles-ci ayant il est vrai perdu presque tout lien avec un domaine agricole, grosse différence avec l'Ancien Régime. Mais plus généralement encore, on peut dire que les Urbains de France ou d'Europe ignorent aujourd'hui les fermes et les fermiers qui continuent pourtant à exercer leurs activités agricoles dans les campagnes qui avoisinent nos villes et nos banlieues ; les citadins ignorent aussi de nos jours, ou connaissent peu les aléas du prix du blé et des récoltes céréalières qui étaient pourtant si proches des préoccupations des citadins d'autrefois.

D'un autre côté, au xviii^e siècle, le cordon ombilical entre la terre et la ville même s'il s'agissait d'une grande ville en pleine croissance, était loin d'être entièrement coupé.

Les historiens pour le xviii^e siècle ont souvent souligné le fait qu'en cette période les remparts des villes sont démolis, abattus, remplacés par des boulevards ou par des avenues plantées d'arbres.

Certes, il y a quelques exceptions à cette tendance comme dans le cas de Genève. On continue à grands frais à bâtir un cercle de fortifications genevoises pendant la première moitié du xviii^e siècle, afin de se prémunir contre un éventuel danger savoyard ou français.

Mais cette occurrence genevoise étant mise à part, la tendance à la démilitarisation et à la destruction des grosses murailles fortificatrices est assez générale au temps de Louis xv et de Louis xvi. Les métaphores sur les sièges des places se réfugient... dans les *Liaisons dangereuses*.

Cette évolution des villes elles-mêmes ou cette démilitarisation est souvent considérée par les historiens comme une preuve de modernité ou de modernisation, et en un sens ils n'ont pas tort. Mais nous avons pu aussi considérer **cette tendance comme participant pleinement à la forme d'urbanisation qui est typique de la France du XVIII^e siècle, et sans doute pas seulement de la France.** En abattant ses remparts, la ville détruit le dernier obstacle qui pourrait s'interposer entre elle et la terre.

*
**

Autre problème qui concerne l'urbanisation du XVIII^e siècle ; celle-ci reste inscrite en une société de tradition et même de déférence.

Dans un livre paru en 1961, A. DAUMARD et F. FURET ont montré que pendant le XVIII^e siècle, le groupe social dominant, à Paris, du point de vue de la richesse individuelle et globale, demeure plus que jamais la Noblesse. (Voyez aussi l'œuvre de Marcel PROUST, pour une certaine prédominance sociale sinon économique de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain vers les années 1900-1910, à une époque où néanmoins la Noblesse a déjà quelque peu décliné par rapport à la riche « roture » que du reste on n'appelle plus de ce nom.)

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir au XVIII^e siècle, cette noblesse prédominante, que FURET et DAUMARD ont reconstituée grâce à leur étude quantitative des contrats de mariage n'est certainement pas une classe *féodale*, à l'instar des chevaliers du XI^e siècle avec leurs armures, leur heaume, leur donjon et leurs oubliettes. Cette noblesse parisienne a beaucoup de traits modernes, puisque certains de ses membres, assez nombreux, se livrent à des activités qui ont rapport au grand capitalisme et aux Lumières, parmi les milieux d'affaires et l'élite de la culture. Nous avons relu à ce propos un article de Denis RICHEL sur les *élites*.

Ce noble groupe parisien est divisé, par ailleurs, entre un certain nombre de grandes familles anciennes qui font remonter leur sang bleu à tort ou à raison jusqu'aux Croisades ou auparavant ; et d'autre part une noblesse plus récente d'officiers, secrétaires du Roi, et fermiers généraux qui sont au XVIII^e siècle des anoblis de l'âge moderne. Néanmoins on ne doit pas pousser trop loin une telle impression de rajeunissement et de modernité quant à cette noblesse urbaine globale. Nous avons quand même affaire, en l'occurrence, pour cette série de catégories nobiliaires, à une vision qui reste aristocratique, et liée à la société des Ordres ou Estats ; le tout restant enraciné par certains aspects, dans les structures les plus traditionnelles de l'Europe classique. De ce point de vue nous avons pu voir à quel point la croissance urbaine du

xviii^e siècle conduisait, vue sous un certain angle, à la prolifération de caractéristiques traditionnelles. Davantage de croissance, paradoxalement, a engendré davantage de noblesse.

On pourrait objecter à DAUMARD et FURET que leurs affirmations quant à la prédominance d'une société nobiliaire urbaine au xviii^e siècle, valent surtout pour Paris, ville finalement peu dynamique à cette époque : cette absence de dynamisme de la capitale est explicable ; le secteur d'Etat, en effet typique du monde parisien, se développe assez peu au xviii^e siècle, beaucoup moins en tout cas qu'au xvii^e. On pourrait donc dire que les incitations financières affaiblies conduisent dans cette grande ville à une structure sociale figée et donc à une prédominance de la noblesse, classe qui est au moins partiellement traditionnelle.

En fait, cette objection, si c'en est une, ne vaut pas. Les remarques de DAUMARD et FURET sur la prédominance (quant à la richesse) des groupes nobles dans nos villes du xviii^e siècle, ont une valeur universelle, et très loin de Paris. La noblesse reste le groupe social le plus important, en ce qui concerne sa richesse individuelle et collective, même dans des villes comme Bordeaux où elle égale sans la dépasser beaucoup la bourgeoisie négociante ; et aussi plus nettement encore, à Rouen, Nantes, Toulouse, Lyon, Toulon, Orléans, Aix-en-Provence, et même à Genève à sa façon, où l'oligarchie, fermée comme une caste, des *citoyens* et des *bourgeois* constitue bien une manière d'aristocratie. En revanche, le cas de Marseille et pour mémoire de Bonifacio est différent.

La croissance du commerce international dans des villes comme Nantes et Bordeaux n'a pas réussi à évincer la noblesse en tant que groupe social prédominant, ou du moins égal à la bourgeoisie riche, bref en tant que groupe social à la fois traditionnel et modernisé. A Nantes, les riches négociants pour un tiers d'entre eux sont nobles : ils conservent leur dynamisme économique, mais prétendent se situer désormais au sommet le plus déférentiel de la traditionnelle cascade des mépris.

On voit en tout cas que la noblesse demeure la fine pointe et le groupe de référence du monde urbain, l'anoblissement restant le goulot ultime pour le passage au stade supérieur d'une ascension sociale réussie.

La prédominance d'une société de déférence ou déférentielle et qui s'inspire encore quelque peu du schéma des ordres dans nos villes du xviii^e siècle ne tient pas seulement à la fréquente prédominance de la noblesse. On peut aussi l'observer par le très grand nombre de domestiques mâles et de servantes, et aussi à un tout autre niveau par le pullulement des ecclésiastiques et du clergé urbain. Il est vrai que ces pourcentages de personnes consacrées au service domestique et au service de Dieu tendent à décroître quelque peu au dernier siècle urbain de l'Ancien Régime, cependant que s'enfle le nombre

absolu et relatif des citadins producteurs et surtout transformateurs de biens matériels, bref des travailleurs dits productifs. Cette légère décroissance des services domestiques et du clergé laisse néanmoins subsister au compte de ces deux groupes, des effectifs humains impressionnants. Si notre clergé national d'aujourd'hui était aussi nombreux que l'était le clergé urbain dans la France du XVIII^e siècle, la France compterait aujourd'hui plus d'un million de prêtres, moines et nonnes. Les villes de l'époque Louis xv et même Louis xvi sont réellement des forteresses cléricales au milieu d'un monde campagnard où les pourcentages de prêtres sont nettement moins élevés que dans la cité ; ceci bien sûr ne doit pas conduire à sous-estimer la baisse de l'influence cléricale après 1762, avec l'expulsion des Jésuites, le déclin de la religiosité baroque, et l'essor des Lumières qui sont volontiers laïcisantes et anticléricales.

*
**

Pour être complet sur ce problème du traditionnalisme dans nos villes françaises, il me faudrait aussi envisager certains problèmes tels que la survivance de la violence primitive dans les rues et dans les faubourgs ; la prédominance du commerce sur l'industrie...

J'espère pourtant en avoir assez dit pour mieux faire ressortir mon point de vue, à savoir que l'urbanisation de la France au XVIII^e siècle fut relativement intense, mais qu'elle empruntait les voies d'une société qui restait orientée vers la terre et profondément déférentielle. Certes au point de vue culturel, les choses se passèrent de façon différente. On assista à ce que Daniel BELL, pour une époque bien plus récente, a appelé la disjonction des royaumes : la société urbaine continuait à se développer selon les lignes d'une structure nettement et traditionnellement hiérarchique, voire agrarienne. Mais la culture après 1750 préparait des valeurs qui s'orientaient parfois vers un certain égalitarisme. Cette disjonction apparaît de façon plus nette encore dans les dernières années de l'Ancien Régime et dès la Révolution.

*
**

Le véritable changement, la modernisation non traditionnelle est nettement plus tardive que l'époque que j'envisage présentement ; on pourrait qualifier ce changement à venir, et encore lointain, par le mot d'haussmannisation.

Néanmoins, il s'agit d'un ensemble des phénomènes qui s'étaleront en fait de 1789 à 1870 et qui continueront après cette dernière date.

Ces phénomènes concernent :

1) une nouvelle croissance économique et démographique,

2) la révolution industrielle tardivement réalisée et les chemins de fer (bien que d'assez nombreuses villes de France au XIX^e siècle ignorent encore l'industrialisation, même si elles ne demeurent pas enfoncées dans des structures balzaciennes),

3) ceci a impliqué aussi le déclin de la protoindustrialisation rurale et finalement du système des nourrices.

— Il y aura également libéralisation véritable du marché urbain des céréales, grâce notamment aux importations de blé russe et américain.

— Remplacement des émeutes de subsistance par des formes plus modernes de comportement collectif, telles que grèves, révolutions, etc.

— Désinvestissement urbain (modéré) par rapport à la terre. Les paysans au XIX^e siècle, et surtout après 1875, récupéreront une partie du sol agricole que les villes et surtout les élites urbaines avaient annexé au cours des précédents siècles.

— Un certain déclin déjà, de la société de déférence et de la prédominance noble : « noblesse et bourgeoisie se réconcilient autour des tapis verts des conseils d'administration » E. LABROUSSE).

— Une sécularisation (fin de la querelle janséniste, etc.).

— L'éventrement définitif de la ville gothique et baroque, qui n'avait été qu'amorcé au XVIII^e siècle.

— Enfin une bureaucratisation réelle et modernisante de l'appareil d'Etat dans les villes, par la suppression de la vénalité des offices, et de l'affermage des impôts, ce qui n'implique pas du reste le déclin des rentiers de l'Etat dont le crépuscule ne surviendra qu'après 1914.

E. L.R.L.